

1507 (12 NOVEMBRE).

Le 12^e jour de novembre 1507, par Loys Chappelier, sergent à cheval au Chastellet de Paris, ont esté apportées les boistes de la monnoye de Montpellier de l'ouvraige faict en lad. monn^e tant par feu Pierre Morgue, du temps de Henri Morgue, son frère, pleige et caucion, que de Albert Ricart, à présent m^e part^{er} de lad. monnoye (*est biffé* : que par Jehan Ricart, à présent m^e part^{er} de lad. monnoye), et furent ouvertes en lad. chambre les boistes de l'ouvraige faict par feu Pierre Morgue led. 12^e jour dud. mois audit an, esquelles avoit, c'est assavoir 14 écus au soleil.

Une boiste de la monn^e dud. Montpellier de deniers grands blancs à la couronne, de l'ouvrage faict par ledit defunt Pierre Morgue en lad. monnoye, en laquelle boiste avoit 3 s. 10 d.

Item une autre boiste de deniers petits t. noirs faits en icelle monn^e en laquelle avoit 14 d. desd.

Le 15^e jour dud. mois de novembre audit an 1507, furent ouvertes les boistes de la monn^e de Montpellier, de l'ouvrage fait par Albert Riquart, m^e part^{er} de lad. monnoye ; elles contiennent :

44 écus au soleil.

14 s. 1 d. de grands blancs.

8 d. de petits t.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 293.)